

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports
Éducation différenciée

Service ré-éducatif ambulatoire

Chargé de la direction: Monsieur Lucien BERTRAND

17a, route de Longwy - L- 8080 Bertrange

Tél.: 26 44 44 – 1 • Fax: 26 44 44 – 50

e-mail: srea@ediff.lu

MISSION DU SERVICE

En tant que service de l'Éducation différenciée, le Service ré-éducatif ambulatoire (SREA) offre une aide et assistance aux élèves handicapés et/ou à besoins éducatifs spéciaux intégrés dans l'enseignement ordinaire.

Le service assure et organise pour les besoins des élèves en question une assistance pédagogique et des mesures de rééducation ambulatoire, conformément aux propositions émises par les commissions médico-psycho-pédagogiques (CMPP) nationale, régionales ou locales. C'est-à-dire, les professionnels du SREA élaborent, organisent et exécutent les mesures de prise en charge orthopédagogique et de rééducation proposées par la CMPP en question.

Le SREA offre à cet effet des consultations et assure la prise en charge de l'élève en difficulté. Des prises en charge individuelles spécifiques peuvent être organisées, en dehors des heures de classe dans les locaux du service dans le cadre des *Lies- a Schreifateliers*.

LES MÉTHODES DE TRAVAIL

Toute prise en charge de la part du SREA doit être proposée au préalable par la commission médico-psycho-pédagogique régionale/locale compétente.

Les méthodes de travail diffèrent en raison de la problématique de l'enfant pris en charge:

- Les interventions en classe sont destinées à favoriser l'intégration scolaire au niveau des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.
- Les interventions individuelles pendant le temps scolaire et en dehors des heures de classe visent des stratégies d'apprentissage particulières avec des techniques adaptées à l'enfant ainsi que des rééducations particulières dans différents domaines du développement de l'enfant.
- Des contacts avec les enseignants sont établis à leur demande pour assurer conseil et guidance dans l'encadrement d'enfants à problèmes ou pour les guider dans le choix de matériel ou de programmes didactiques spécifiques.

- Des consultations pour parents sont organisées au bénéfice des parents qui demandent une aide professionnelle dans l'attitude et l'éducation qu'il s'agit d'adopter vis-à-vis de leur enfant et naturellement pour situer les besoins spécifiques de l'enfant en cas d'assistance.

A. LES ÉQUIPES DU SERVICE

1. L'équipe pédagogique

Dans chaque arrondissement d'inspection une équipe stable assure les assistances en classe. Cette équipe, coordonnée par un responsable régional, peut comprendre les professions suivantes:

- éducateur
- éducateur gradué
- instituteur spécialisé
- orthopédagogue
- pédagogue
- pédagogue curatif
- puériculteur/infirmier

2. L'équipe rééducative

L'équipe rééducative est constituée des professions suivantes:

- ergothérapeute
- kinésithérapeute
- orthophoniste
- psychomotricien

Ces professionnels, plus mobiles, travaillent dans différents arrondissements. Ils complètent le travail de l'équipe pédagogique par des prises en charge spécifiques et une guidance des membres de l'équipe stable ou des enseignants concernés. Leurs interventions sont organisées par le chargé de la direction du SREA à la demande de la commission médico-psycho-pédagogique compétente.

B. LE PROJET D'INTÉGRATION INDIVIDUALISÉ

Le service établit un plan éducatif individuel (PEI) pour chaque enfant qui sera pris en charge, ceci en collaboration avec

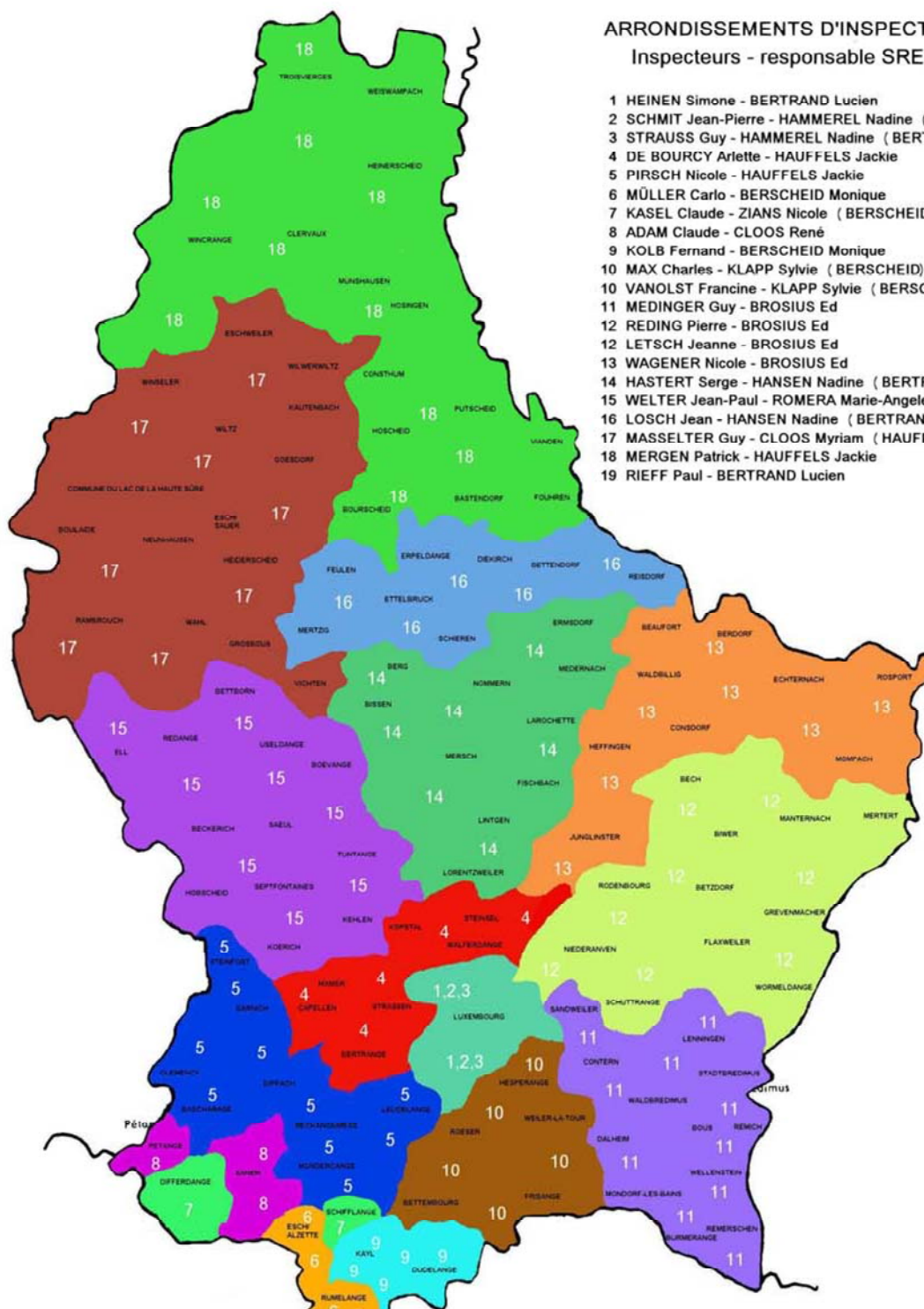
- le titulaire de classe,
- la personne responsable,
- d'autres professionnels concernés.

Le PEI a pour objectif de

- donner une orientation précise sur les priorités du travail éducatif et pédagogique,
- informer les parents de l'enfant sur les options éducatives retenues,
- permettre l'évaluation de la progression de l'enfant en fin d'année scolaire.

C. LE CENTRE DOCUMENTATION

Le service met à la disposition de ses membres, des parents ainsi que d'autres professionnels intéressés une vaste bibliothèque d'ouvrages à contenu psychopédagogique. Le matériel, utilisé pendant les prises en charge et servant aux différentes rééducations peut être consulté sur place.



ARRONDISSEMENTS D'INSPECTION
Inspecteurs - responsable SREA

- 1 HEINEN Simone - BERTRAND Lucien
- 2 SCHMIT Jean-Pierre - HAMMEREL Nadine (BERTRAND)
- 3 STRAUSS Guy - HAMMEREL Nadine (BERTRAND)
- 4 DE BOURCY Arlette - HAUFFELS Jackie
- 5 PIRSCH Nicole - HAUFFELS Jackie
- 6 MÜLLER Carlo - BERSCHIED Monique
- 7 KASEL Claude - ZIANS Nicole (BERSCHIED)
- 8 ADAM Claude - CLOOS René
- 9 KOLB Fernand - BERSCHIED Monique
- 10 MAX Charles - KLAPP Sylvie (BERSCHIED)
- 10 VANOLST Francine - KLAPP Sylvie (BERSCHIED)
- 11 MEDINGER Guy - BROSIUS Ed
- 12 REDING Pierre - BROSIUS Ed
- 12 LETSCH Jeanne - BROSIUS Ed
- 13 WAGENER Nicole - BROSIUS Ed
- 14 HASTERT Serge - HANSEN Nadine (BERTRAND)
- 15 WELTER Jean-Paul - ROMERA Marie-Angeles (HAUFFELS)
- 16 LOSCH Jean - HANSEN Nadine (BERTRAND)
- 17 MASSELTHER Guy - CLOOS Myriam (HAUFFELS)
- 18 MERGEN Patrick - HAUFFELS Jackie
- 19 RIEFF Paul - BERTRAND Lucien